

Étaient présent-e-s :

Associations membres :

Frédéric MARION AMUTC, coprésident du
Conseil de la vie associative (CVA)

Patrick CHAIZE (APECEK)

Alicia DUFFAUD Tous aux échecs

Abdou Rahamane AHMED ASOM

Odile PELEKET École Coeur d'Afrique

Alain LEGER CCEFR

Odile VACULIK CCEFR

Anne DUNOYER Bouq'Lib'

Serge RIO Enfants villages afrique - Conseil des
ainés

Marie-Jeanne MOUSSARD Renc'Art au Méliès

Gérard BOUMGHAR Renc'Art au Méliès

Rafik Papa Poule & Compagnie

Gilles LAMBERT Mûrs à pêches

Claudine PICQUART DDEN

Représentant-e-s de la Mairie :

Choukri YONIS, Adjointe déléguée à la vie associative

Marie-Christine GUILLET, Directrice Citoyenneté, Politique de la ville, Jeunesse et Vie des quartiers

Alexandre BAILLY, Responsable du service des Relations avec la Vie Associative, Maison des
Associations

Quentin FOUCAL, Responsable du pôle développement Vie Associative

Excusé-e-s :

Nathalie BANEUX (FCPE)

Claire NICOLAS (La Maison Ouverte) coprésidente du Conseil de la vie associative CVA

Jean ROUSSEL Association Construire Ensemble Montreuil

Alexie LORCA, adjointe au Maire déléguée à la culture

Céline Hedhuin Comité des fêtes des Ramenas

Catherine VELLA Deux mains pour s'entendre

Lisette CHRQUI ADUTEC Transport

* * *

La séance est ouverte à 18h45.

Frédéric Marion, co-président du CVA prend la parole et énonce l'ordre du jour :

- Retour sur le Forum des Associations Montreuilloises du 31 mars 2018

- Actualité d'organisation à la Maison des Associations

- Fête de la Ville

- Rappel des dates à venir

1. Retour sur le Forum des Associations Montreuilloises du 31 mars 2018

Quentin Foucal (SMRVA) résume le déroulement de la matinée du Forum. Le nombre d'inscriptions pour l'évènement était assez important cette année grâce à un véritable travail effectué sur la communication.

85 associations inscrites se sont présentées sur 112 inscrites et 19 associations non inscrites au préalable se sont présentées ce qui fait un total de 102 associations représentées au Forum. Entre 150 et 200 personnes ont assisté aux échanges de la matinée.

Les questionnaires internet et papier ont permis de mieux saisir le sentiment des participant-e-s à la fin de l'évènement. 45 réponses ont été récoltées. Le résultat de la consultation de satisfaction a été distribué aux participant-e-s de la réunion et sont également disponible en cliquant [ici](#).

En résumé, l'évènement a été globalement apprécié. Le format court sur une matinée prolongée par un repas convivial a plu. L'organisation en format plénière (tables rondes d'acteurs et participant-e-s assis tout au long de la matinée) sur un temps court n'a toutefois pas permis à chacun de s'exprimer et plusieurs retours ont fait état de la nécessité d'une organisation en format atelier. Le contenu était dense et les interventions du public ont été relativement pu nombreuses.

Marie-Christine Guillet est d'accord sur le constat concernant la brièveté nécessaire de l'évènement. Elle note aussi la passivité du public comme la conséquence d'une organisation trop classique (format plénière). Le recours à des ateliers / travail en sous-groupe sur des thématiques identifiées au préalable pourrait, l'année prochaine, selon elle, permettre un dynamisme plus marqué des participant-e-s. Alexandre Bailly est d'accord. Il insiste sur les efforts en terme de communication qui ont valu à l'évènement d'être plébiscité cette année et félicite le travail bénévole réalisé pour la conception du dessin de présentation largement repris.

Patrick Chaize constate aussi que le public était timide. C'est, dit-il, la première fois que le public participe si peu aux échanges. Sans remettre en cause le déroulé sur la matinée seule, il propose de commencer plus tôt car l'évènement n'a réellement commencé qu'à 10h. Aussi, propose t-il 9h-13h.

Anne Dunnoyer abonde dans le sens de Patrick et souhaiterait aussi que le Forum commence plus tôt. Elle propose des badges identifiants les associations participantes afin de faciliter l'identification de chacun et que des liens se fasse plus facilement. Enfin, le repas était trop statique et aurait gagné à se déguster debout sous la forme d'un apéro dînatoire. Alicia Duffaud et d'accord sur ce dernier point mais trouve que se lever plus tôt un samedi paraît compliqué.

Alain Leger aurait souhaité qu'une différenciation soit faire entre les petites associations et les associations employeuses et regrette qu'il n'y ait pas eu de débats sur l'actualité notamment en ce qui concerne les initiatives lancées par le Collectif des Associations Citoyennes (CAC).

Gilles Lambert regrette que le format ait été seulement en plénière car cela ne permet pas d'offrir de l'espace de parole à tout le monde.

Enfin, Choukri Yonis conclut en soulignant le bon choix qui avait été fait de se cantonner sur la matinée et finir sur un repas convivial. Elle partage les impressions de chacun sur la timidité des échanges. Elle est favorable aux ateliers mais il faut trouver des thèmes de discussion qui concernent la Ville.

2. Actualité d'organisation à la Maison des Associations

Choukri Yonis partage avec les membres du Conseil de la Vie Associative la problématique des horaires d'ouverture de la Maison des Associations en rapport avec l'évolution du partage du temps de travail des accompagnateur-trices de la vie associative (AVA).

Quatre accompagnateur-trices de la vie associative sont aujourd'hui chargé-e-s de l'accueil de la Maison des Associations. Sur leurs demandes et dans l'objectif de satisfaire des obligations légales liées au droit du travail, la question de l'ouverture de l'équipement le samedi s'est posée dès début 2017. De plus, et après étude au sein de la direction, il est apparu que la fréquentation des lieux tant par le public que par les associations était relativement moins significative le samedi que les autres jours de la semaine. Ainsi, un travail réparti entre les agent-e-s sur cinq jours au lieu de six permettrait à ces derniers de profiter d'un cadre de travail en adéquation avec le droit du travail et ce, à moindre impact pour le public associatif fréquentant les lieux.

Marie-Christine Guillet et Alexandre Bailly rajoute que cette mesure permettrait un cadre de travail plus serein aux agents d'accueil se retrouvant aujourd'hui dans des situations où ils assurent parfois seul l'accueil, notamment en soirée. Ils précisent que cette mesure, soumise aujourd'hui à l'avis du Conseil de la Vie Associative ici représenté, serait effective pour la rentrée de septembre 2018. Enfin, il est ajouté que cette mesure n'impacterait pas les événements ponctuels tels que les Petits Dej' du CVA qui pourront toujours avoir lieu à la Maison des Associations le samedi.

Les associations remercient Madame Yonis et le SMRVA pour cette information. Elles apprécient que cette solution ait été avancée en concertation avec les agents. De plus, les associations trouvent normal qu'une organisation soit mise en place, afin de permettre aux agents de faire leurs 35 heures dans une période plus réduite et mieux aménagée. Cependant, elles regrettent que le manque de personnel oblige à cette fermeture de la MDA, alors que le monde associatif est très vivant à Montreuil.

Choukri Yonis remercie les associations pour l'accueil constructif de cette nouvelle.

3. Fête de la Ville 2018

La Fête de la Ville aura lieu le samedi 23 juin, au Parc Montreuil.

Elle aura le même format que l'année dernière avec la même thématique sur la musique. Ainsi, il y aura une reconduction du tremplin musical.

Une première réunion (en interne à la Ville) a eu lieu pour préparer l'organisation.

Deux points sont à réfléchir au sein du CVA :

1. Le service Événement souhaiterait proposer des stands de restauration à d'autres endroits dans la Fête et pas que dans le village associatif ;

2. La pertinence d'un stand du CVA sur la fête.

Pour le point 1, divers avis associatifs s'expriment.

Certaines pensent que si des stands de restauration sont dispersés dans le Parc Montreau, ils risquent de ne pas apprécier de ne pas être intégrés dans le village associatif et de se sentir isolés. D'autres pensent que c'est une bonne idée de mettre des stands de restauration un peu partout notamment pour éviter la question des files d'attente aux stands.

Alexandre Bailly propose de disperser des associations qui font leur première demande. La dispersion des stands est surtout un avantage pour les habitants, car ils trouveront toujours de quoi se nourrir où qu'ils soient dans la fête. Ainsi, ils n'auront pas besoin de revenir au village associatif, ce qui peut leur permettre de continuer à suivre l'événement sur lequel ils étaient. Toutefois, Alexandre Bailly convient que les conditions d'installation restent à préciser.

Les associations expriment la nécessité de faire un plan avec les pôles de restauration pour que les habitants se repèrent mieux. Par ailleurs, elles rappellent de bien faire attention à l'emplacement des « stands à fumée » surtout s'ils sont dispersés.

Pour le point 2, se pose la question de qui va pouvoir tenir le stand du CVA.

Certaines associations (comme Bouq'Lib) expliquent qu'elles ne tiendront pas de stand cette année, car cela n'a pas d'intérêt pour leur association. En effet, cela leur demande un gros travail pas assez payant en retour, car il n'y a pas assez de monde qui vient sur le stand. Elles pensent que les habitants viennent pour s'amuser, pas pour apprendre des choses. C'est plus le but de la JAM (Journée des Associations Montreuilloises).

D'autres associations pensent que la Fête de la Ville et la JAM n'ont pas le même objectif. A la Fête de la Ville, les associations participent à l'animation de la fête et peuvent aussi donner des informations, alors qu'à la JAM, elles sont présentes pour se faire connaître

Au final, ce point n'est pas tranché et les associations poursuivront leur réflexion lors des prochaines Plénières du CVA.

4. Rappel des prochaines dates de réunion de Bureau et de Plénière du CVA

- **Bureau** : le mardi **24 avril** à 18h30 au centre Jean Lurçat – Salle réunion RDC
- **Plénière** : le mardi **15 mai** à 18h30 à la Maison des Associations – Salle Jaune
- **Bureau** : le mardi **12 juin** à 18h30 au centre Jean Lurçat – Salle bureau 1044

4. Points divers

Patrick Chaize, animateur de la Commission Mutualisation des ressources, propose de la relancer.

Une association demande pourquoi les associations ne peuvent pas utiliser la salle Voltaire (dans l'école Voltaire) ?

Alexandre Bailly répond que la salle Voltaire n'est pas en gestion au SMRVA. Cependant, si des associations souhaitent utiliser cette salle, elles peuvent en faire la demande auprès du service de l'Education.